Toomaj Salehi aurait mérité d’allumer le chaudron olympique à la place de Jul, ce pauvre type…

écrit par Christine Tasin | 14 mai 2024

L’image en noir et blanc de Toomaj Salehi est affichée sur des poteaux, des clôtures, des murs et des arbres à Téhéran, en

Iran. C’est toujours la même affiche, placardée la nuit par des mains anonymes et partagée sur les réseaux sociaux. Mais lui, dans sa prison, n’en sait rien, il est mis à l’isolement et il est interdit de lui parler, sous le moindre prétexte.

On a tout dit, ici et ailleurs, sur le sale type Jul, qui, parce que rappeur a été jugé digne d’allumer le chaudron olympique malgré ses casseroles. Et on a eu raison de le villipender puisqu’il a poussé le vice et la provocation jusqu’à « rendre hommage à la zone et non aux Jeux Olympiques ni à la France », comme l’a si bien dit Renaud Muselier.

https://resistancerepublicaine.com/2024/05/09/apres-aya-gna-gna-jul-allume-le-chaudron-olympique-a-marseille/

https://resistancerepublicaine.com/2024/05/10/jul-le-pote-de-macron-et-non-jules-le-pot-de-chambre/

Pendant que **la caricature des rappeurs français** rendait hommage à lui-même et à ses copains de fiesta en dessinant la première lettre de son nom avec ses doigts (nombrilisme, orgueil mal placé, doigt d’honneur peut-être…)… **En Iran, un autre rappeur, un vrai celui-là,** fait des textes de contestation autrement plus subtils, plus vrais et plus… dangereux que ceux qui, en France, menacent les « Keufs » ou même de pendre les Blancs, d’étrangler une Blanche… C’est qu’il a des convictions, notre rappeur iranien, lui !

Il s’appelle Toomaj Salehi. Devrons-nous bientôt dire « il s’appelait Toomaj Salehi ? « . Il vient d’être condamné à mort. C’est un rebelle, un vrai, lui ! C’est même, plutôt un Résistant, un vrai.

Depuis la mort de Mahsa Amini, battue à mort par la police pour avoir refusé de porter le hidjab, en septembre 2022, il soutient le mouvement de révolte des femmes et de nombre dIraniens ne supportant plus la dictature islamique. Et il ne fait pas ça depuis l’étranger, à l’abri dans un palace.

Non, il agit à visage découvert, au pays des mollahs…

Et il se met en avant. Condamné une prem!ère fois à 200 jours de prison, placé en isolement, il a continué de se battre. Il a immédiatement dénoncé publiquement les mauvais traitements et tortures qu'il a subis en prison. Le verdict est tombé il y a quelques semaines : condamnation à mort. Et ce n'est pas une figure de style en Iran. Pour la seule année 2023, 834 Iraniens ont été pendus.

Il a fait appel… mais sa vie ne tient plus qu'à un fil. Son avocate espère que la mobilisation occidentale pour lui fera fléchir les maître chiites de l'Iran.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/04/30/monsieur-macron-nous-vous-demandons-d-agir-par-tous-les-moyens-politiques-et-diplomatiques-pour-faire-lever-la-peine-de-mort-du-rappeur-toomaj-salehi-prononcee-par-la-republique-islamique-d-iran_6230804_3232.html

Tout le monde espère mais les Iraniens ne sont pas du genre à faire des cadeaux sans recevoir au centuple en échange. Que vont-ils demander, au cas où ils accepteraient de lever la sentence et de laisser pourrir au fond de leurs geoles le jeune rappeur, jusqu'à ce que mort s'ensuive ? Que le même Occident s'acharne avec eux sur Israël ?

Salehi, originaire de Shahin Shahr, dans la banlieue d'Ispahan, est également ouvrier dans une usine métallurgique. *Sa position contre les autorités gouvernementales n'a pas commencé avec la montée des manifestations en 2022 contre le régime de Téhéran. En juillet 2021, son tube viral « Soorakh Moosh » (« trou à rat »), chanson mise en ligne sur YouTube, faisait déjà de lui un dissident. Dans la chanson, l'artiste s'en prend aux « journalistes corrompus », les qualifiant de « artistes au service du régime » et « ceux qui n'exécutent que les ordres d'en haut », et conseille à chacun de se cacher dans un « trou*

à rats ». « . « N'attendez pas un sauveur, personne ne viendra, vous êtes vous-même le sauveur, vous êtes le héros », dit-il au public, ajoutant : « Nous sommes le sauveur, nous sommes le messie ».

Ces propos d'une audace rare dans l'Iran des mollahs lui ont valu une arrestation en septembre 2021. Les raisons étaient dues à son « insulte au Guide suprême » et à sa « propagande contre le régime ». Il a été libéré sous caution après huit jours de détention. Un an plus tard, lorsque la protestation gouvernementale s'est étendue à tout le territoire iranien, il a redoublé d'efforts et s'est joint aux manifestations comme d'autres artistes de rap persans. Selon un article du New York Times rédigé par la chercheuse américano-iranienne Holly Dagres, la popularité de ce genre musical a augmenté à la fin des années 1990 et est progressivement devenue la bande originale de la protestation.

Augmentation des exécutions

Salehi a été de nouveau arrêté le 30 octobre 2022 et accusé de « propager la corruption sur Terre », un acte d'accusation fréquemment utilisé contre les dissidents. Il a finalement été condamné à six ans de prison. Un an plus tard, sa peine a été annulée et il a été de nouveau libéré sous caution, mais seulement pour une courte période. Le rappeur n'avait pas l'intention de garder le silence et était motivé par le sentiment de n'avoir rien à perdre, qu'il partageait avec Dagres en juin 2022. « Les aspirations et les talents sont supprimés. Les gens sont devenus désillusionnés et nihilistes », lui a-t-il dit.

Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, où il s'excuse de son silence et exprime sa gratitude aux internautes pour leur soutien, il explique avoir été torturé. « Ils m'ont cassé les bras et les jambes. Ils m'ont frappé au visage et à la tête », raconte-t-il, ajoutant avoir reçu des injections d'adrénaline dans le cou. L'objectif de ses tortionnaires : le

maintenir conscient et ressentir la douleur de son supplice.

La condamnation à mort de Toomaj intervient dans un contexte de répression accrue en Iran, marquée par une forte augmentation des exécutions. Selon Amnesty International, 853 personnes ont été exécutées en 2023, soit une augmentation de 48 % par rapport à 2022.

Extraits de https://international.la-croix.com/world/toomaj-salehi-the-iranian-rapper-sentenced-to-death-for-protesting-government, traduction google.